

CONTRAT DE PROGRÈS



Tous une bonne raison d'agir



CONTRAT DE PROGRÈS

Boos

EXPERTISE COMPTABLE • AUDIT

Initiatives Durables

est un réseau régional
d'acteurs engagés
pour un
développement
responsable des
entreprises et des
territoires

Le contrat de Progrès

permet à Cabinet Boos
de formaliser, piloter
et valoriser ses engagements
dans le
développement
durable

En adhérant à
Initiatives Durables,
Cabinet Boos
s'engage en
matière de
RSE

Les engagements que nous défendons

Progrès social



- Améliorer les conditions d'accueil des salariés et des clients
- Sensibiliser l'équipe aux enjeux du développement durable
- Créer des actions conviviales et de la cohésion d'équipe
- Évaluer la satisfaction des collaborateurs

Préservation de l'environnement



- Acquisition d'une expertise bas carbone
- Changement de toutes les lumières en LED
- Favoriser la mobilité douce des salariés

Efficacité économique



- Évaluation de la satisfaction des clients
- Favoriser les achats responsables
- Développer une nouvelle offre d'auditeurs durabilité
- Formation continue des collaborateurs

Bonne gouvernance d'entreprise

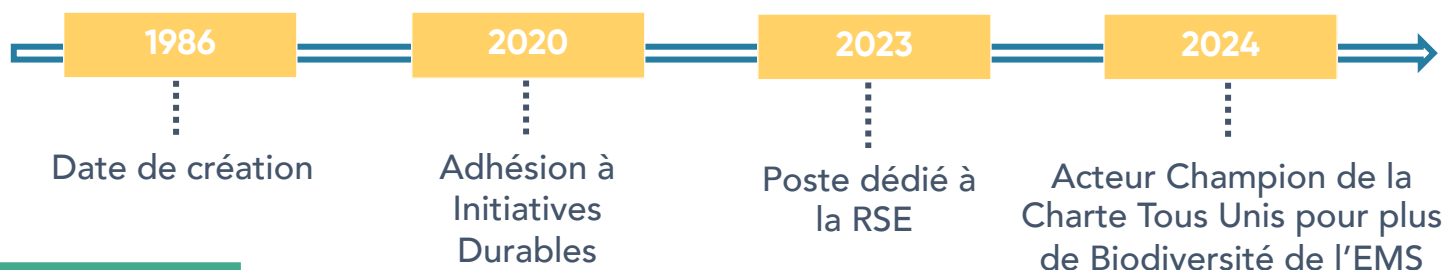


- Obtenir le label Alsace Excellence
- Améliorer la communication responsable du cabinet
- Sensibiliser les clients aux enjeux du Développement Durable
- Constitution d'un Co-pil RSE

En quelques mots

Fondé en 1986, le cabinet BOOS est une société d'expertise comptable et de commissariat aux comptes au cœur du quartier européen de Strasbourg. Le cabinet BOOS est à la fois voué au conseil et à l'accompagnement des dirigeants et entrepreneurs individuels dans toutes les étapes de la vie de leur entreprise : création, reprise d'entreprise, développement, suivi et atteinte des objectifs prévisionnels, rapprochement d'entreprise, transmission, départ en retraite... mais aussi à l'audit légal ou contractuel, toujours en proximité avec leurs clients.

DATES



CHIFFRES CLÉS

13

Collaborateurs

250

Clients par an

8

Actions de Mécénat par an

+30

Ans d'expertise

VALEURS

Conscience



Confiance

Proximité



Partage

Solidarité



NOS MOTIVATIONS À L'ADHÉSION INITIATIVES DURABLES

Au sein du cabinet BOOS, nous sommes convaincus que chaque petite action compte pour préserver notre planète et construire un avenir durable. Nous sommes déterminés à contribuer activement à la protection de l'environnement en encourageant des pratiques durables au sein du cabinet et auprès de nos clients, tout en veillant à l'épanouissement de nos collaborateurs.

L'adhésion à Initiatives Durables nous permet de bénéficier d'un accompagnement, de rejoindre un réseau d'acteurs engagés et de s'inscrire dans une démarche d'amélioration continue.



Nos engagements « Progrès Social »

OBJECTIF

Améliorer les conditions d'accueil des salariés et des clients

Indicateur

Au moins 2/3 actions réalisées

Justification

Le cabinet n'est pas équipé de salle de pause pour le moment. Il n'y a pas d'espace pour manger ni d'accès pour les personnes à mobilité réduite. Aujourd'hui, une salle d'archives peut permettre d'aménager un espace de repos pour y manger et également accueillir des personnes à mobilité réduite. Le cabinet souhaiterait d'ailleurs encourager les collaborateurs et les clients à se rendre dans les locaux à vélo, avec un parking spécifique protégé.

Moyen

Aménagement de la salle de pause

- Mise en place d'un abri vélo
- Adaptation des espaces pour faciliter les déplacements (rampe dans les escaliers)

OBJECTIF

Sensibiliser l'équipe aux enjeux du développement durable

Indicateur

2 actions par an

Justification

L'équipe du cabinet Boos est déjà sensibilisée à la thématique via l'adhésion à Initiatives Durables et des formations/sensibilisations en interne. L'enjeu aujourd'hui et de continuer sur cette lancée en englobant l'ensemble de l'équipe dans des actions concernant les enjeux du développement durable (ex : cleanwalk).

Moyen

Allouer du temps aux collaborateurs pour participer à ces actions



Nos engagements « Progrès Social »

OBJECTIF

Créer des actions conviviales et de la cohésion d'équipe

OBJECTIF

Évaluer la satisfaction des collaborateurs

Indicateur

2 actions par an

Indicateur

3 questionnaires par an
(janvier-mars-mai)
75 % de taux de réponse

Justification

Les équipes étant beaucoup prises par leurs clients et les déplacements, l'objectif est d'avoir du temps ensemble pour échanger et passer des moments conviviaux afin d'entretenir la cohésion d'équipe et la communication (atelier jardinage, réparation de vélos...).

Justification

Suivre les charges physiques et psychologiques des collaborateurs en période fiscale (janvier à mai) pour prévenir le stress et les risques psychosociaux au travail.

Moyen

2 journées allouées aux actions collectives

Moyen

- Rédaction d'un questionnaire de satisfaction
- Suivi et analyse
- Présentation en réunion d'équipe



Nos engagements « Environnement »

OBJECTIF

Acquisition d'une expertise bas carbone

Indicateur

- Réalisation du bilan carbone du cabinet
- 2 actions d'accompagnement des clients par an

Justification

L'objectif est d'intégrer les enjeux de la durabilité dans les métiers d'experts comptables et de commissaires aux comptes, aujourd'hui en pleine évolution sur ce sujet.

Moyen

- Formation de l'assistante RSE à la méthode Bilan carbone
- Accompagnement Bilan carbone

OBJECTIF

Changement de toutes les lumières en LED

Indicateur

80 % des pièces en LED

Justification

À la suite d'un diagnostic RSE, cette action est une des premières ambitions du cabinet dans sa démarche vers la transition environnementale.

Moyen

Budget alloué



Nos engagements « Environnement »

OBJECTIF

Favoriser la mobilité douce
des salariés

Indicateur

- 2 vélos à disposition des salariés dans les locaux
- 1 groupe de travail sur le sujet

Justification

L'objectif est de favoriser les déplacements ponctuels des salariés (aller chercher à manger, aller chez les clients à proximité des locaux...).

Moyen

- Budget alloué
- Animation et persuasion de l'utilisation des mobilités douces
- Mise en place du forfait mobilité durable
- Aborder la question du forfait mobilité au sein des réunions d'équipe



Nos engagements « Efficacité économique »

OBJECTIF

Évaluation de la satisfaction des clients

OBJECTIF

Favoriser les achats responsables

Indicateur

1 questionnaire à l'issue de la période fiscale (mai) envoyé chaque année

Indicateur

80% des achats locaux/responsables

Justification

L'évaluation de la satisfaction client n'a jamais été évaluée jusqu'à présent. Afin d'améliorer les prestations et les services du cabinet, l'enjeu est d'avoir un suivi de la qualité.

Justification

Intégrer des critères sociaux et environnementaux dans les achats notamment avec les nouveaux fournisseurs.

Moyen

- Temps de suivi et d'analyse
- Présentation lors des réunions d'équipe

Moyen

Benchmark et liste des entreprises locales et responsables



Nos engagements « Efficacité économique »

OBJECTIF

Développer une nouvelle offre d'auditeurs durabilité

Indicateur

Nombre de clients accompagnés par an

Justification

Les métiers d'experts comptables et de commissaire aux comptes sont en pleine évolution suite à la nouvelle directive CSRD. Le cabinet souhaite prendre de l'avance et anticiper les nouveaux besoins de ses clients en devenant expert dans l'accompagnement à la durabilité.

Moyen

- 2 personnes formées à la durabilité
- Temps dégagé pour les 90h de formation au Visa durabilité

OBJECTIF

Formation continue des collaborateurs

Indicateur

100 % des collaborateurs formés par an

Justification

Les évolutions réglementaires du métier oblige la formation en continue de chacun des collaborateurs

Moyen

- Temps et budget alloué
- Plan de formation suivi chaque année



Nos engagements « Gouvernance »

OBJECTIF

Obtenir le label Alsace Excellence

Indicateur

Obtention du label en 2024

Justification

Le cabinet est un acteur de proximité, profondément ancré dans le territoire alsacien depuis près de 40 ans. Le label Alsace Excellence permettrait de certifier la démarche et de faire partie d'un réseau d'acteurs engagés.

Moyen

- Temps et budget alloué à la thématique

OBJECTIF

Améliorer la communication responsable du cabinet

Indicateur

- Mise à jour du site internet
- Rédaction d'un rapport RSE
- Communication du contrat de progrès avec toutes les parties prenantes

Justification

Le cabinet a la volonté de partager ses actions avec ses parties prenantes les plus proches. L'objectif est de formaliser et communiquer au fur et à mesure sur les nouvelles offres durabilité en anticipation de la CSRD.

Moyen

- Mise à jour du Rapport durabilité PME volontaire



Nos engagements « Gouvernance »

OBJECTIF

Sensibiliser les clients aux enjeux du Développement Durable

Indicateur

2 actions par an

Justification

Toucher le plus grand nombre de personnes via la sensibilisation

Moyen

- Fresque du climat
- Formation et sensibilisation
- Groupes de travail

OBJECTIF

Constitution d'un Co-pil RSE

Indicateur

Echange toutes les deux semaines sur les sujets RSE

Justification

Une équipe constituée de 3 personnes se réunissent toutes les deux semaines pour évoquer la stratégie des différents sujets RSE. Cela permet de suivre le plan d'actions et de prendre des décisions qui seront ensuite partagées au reste de l'équipe.

Moyen

- Réunion toutes les deux semaines
- Boîte à idée

Pour l'entreprise : Boos

Fait à Strasbourg le 07/05/24

Signature :



Sophie MONTOLIOU

Pour Initiatives Durables

Fait à Schiltigheim le 13/05/2024

Signature :



Initiatives Durables
Accompagne Cabinet
Boos dans sa démarche de
responsabilité sociétale
d'entreprise (RSE) et
s'assure annuellement de
l'avancée des
engagements.